

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°19793- 76EME ANNÉE

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



**En ce 8 mars 2021, année difficile pour tous et pour toutes, doit-on comme tous les ans se satisfaire de grandes déclarations, d'hommages aux grandes figures féministes, ou pire de « craser un maloya », voire de réduire cette journée de la femme à une simple fête, une simple célébration de la féminité ?**

La Journée internationale des droits des femmes, officialisée par les Nations unies en 1977, est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde le 8 mars. Cette journée prend ses origines dans l'histoire des luttes ouvrières et des manifestations de femmes au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe.

Aux Etats-Unis, à partir de 1909, des femmes socialistes américaines décident d'organiser tous les ans, le dernier dimanche de février, une "*Journée nationale des femmes*" (National Woman's Day) pour célébrer l'égalité des droits civiques.

Lors de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes, en 1910 à Copenhague, Clara Zetkin, journaliste et militante allemande, appelle les "*femmes socialistes de tous les pays*" à organiser tous les ans une Journée internationale des femmes. Cette journée est alors célébrée dès le 19 mars 1911 en Autriche, Allemagne, Danemark et en Suisse.

En Russie, une "*Journée internationale des ouvrières*" est célébrée le 3 mars 1913, puis le 8 mars 1914. Le 23 février 1917 selon le calendrier julien en vigueur en Russie à ce moment-là (ce qui correspond au 8 mars 1917), des femmes manifestent dans les rues de Petrograd (Saint-Petersbourg) pour exiger "*le pain et la paix*".

Après la Seconde Guerre Mondiale, le 8 mars est célébré dans de nombreux pays. Il faudra attendre 1977 pour que les Nations Unies officialisent la Journée internationale des femmes, incitant ainsi tous les pays du monde à fêter les droits des femmes.

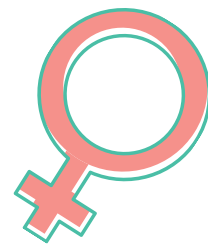
Cette journée est donc marquée par de très nombreux événements et manifestations à travers le monde organisés par des mouvements, associations pour fêter les victoires et les acquis en matière de droits des femmes, mais aussi rappeler les revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

En France, Yvette Roudy, ministre déléguée aux droits des femmes, pousse en 1982 la France à reconnaître le 8 mars comme Journée internationale des droits des femmes. Le 8 mars 1982 est marqué par de nombreuses manifestations.



# CHRONOLOGIE

## DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



**1909** – Conformément à une déclaration du Parti socialiste américain, la première Journée nationale des femmes a été célébrée sur l'ensemble du territoire des États-Unis d'Amérique le 28 février. Les femmes ont continué à célébrer cette journée le dernier dimanche de février jusqu'en 1913.

**1910** – L'Internationale socialiste réunie à Copenhague a instauré une Journée des femmes, de caractère international, pour rendre hommage au mouvement en faveur des droits des femmes et pour aider à obtenir le suffrage universel des femmes. La proposition a été approuvée à l'unanimité par la conférence qui comprenait plus de 100 femmes venant de 17 pays, dont les trois premières femmes élues au Parlement finlandais. Aucune date précise n'a été fixée pour cette célébration.

**1911** – À la suite de la décision prise à Copenhague l'année précédente, la Journée internationale des droits des femmes a été célébrée pour la première fois, le 19 mars, en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, où plus d'un million de femmes et d'hommes ont assisté à des rassemblements. Outre le droit de voter et d'exercer une fonction publique, elles exigeaient le droit au travail, à la formation professionnelle, ainsi que l'arrêt des discriminations sur le lieu de travail.

**1913** – Dans le cadre du mouvement pacifiste qui fermentait à la veille de la Première Guerre mondiale, les femmes russes ont célébré leur première Journée internationale des droits des femmes le dernier dimanche de février 1913. Dans les autres pays d'Europe, le 8 mars ou à un ou deux jours de cette date, les femmes ont tenu des rassemblements soit pour protester contre la guerre, soit pour exprimer leur solidarité avec leurs sœurs.

**1917** – Deux millions de soldats russes ayant été tués pendant la guerre, les femmes russes ont de nouveau choisi le dernier dimanche de février pour faire la grève pour obtenir « du pain et la paix ». Les dirigeants politiques se sont élevés contre la date choisie pour cette grève, mais les femmes ont passé outre. Le reste se trouve dans les livres d'histoire : quatre jours plus tard, le tsar a été obligé d'abdiquer et le gouvernement provisoire a accordé le droit de vote aux femmes.

**1975** – Lors de l'Année internationale de la femme, l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

**1995** – La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, qui constituent une feuille de route de portée historique, sont adoptés par 189 gouvernements lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Ils contiennent des engagements complets en réponse à 12 domaines critiques et constituent encore une puissante source d'orientation et d'inspiration. Le Programme d'action projette un monde où chaque femme et chaque fille peut exercer ses libertés et ses choix et connaître et comprendre tous ses droits, notamment le droit de vivre sans violence, le droit à l'éducation, le droit de participer à la prise de décision et le droit de recevoir un salaire égal pour un travail égal.

**2014** – La 58ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW), qui est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, avait pour thème prioritaire : les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans la réalisation des Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) en faveur des femmes et des filles. Les institutions de l'ONU et des ONG accréditées du monde entier ont examiné les progrès accomplis et les défis qu'il reste à relever en vue d'atteindre ces objectifs. Les OMD ont joué un rôle important dans la mobilisation de l'attention et des ressources sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.



## QU'AVONS-NOUS GAGNÉ, QU'AVONS-NOUS PERDU ?

**Pendant la seconde guerre mondiale, avec le départ massif des hommes au front, les femmes ont dû prendre les commandes et assumer les responsabilités du moment. Elles ont fait face, seules, à la survie de la famille ainsi qu'à la marche de l'économie : alimentation, hygiène, santé, éducation, bien sûr, mais aussi travail dans les usines et les champs pour palier au manque d'hommes. Tout cela a permis de faire bouger les choses. Plus tard, les luttes organisées amènent d'autres victoires et l'article de Camille en fait bien état pour ce qui concerne La Réunion.**

### UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Ainsi, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les avancées pour les droits de la femme n'ont pas cessé. A commencer par le droit fondamental de vote, obtenu dès 1945. La loi sur la parité votée en 2000 oblige l'intégration d'un certain nombre de femmes dans les institutions politiques. Il y a encore du chemin à parcourir pour arriver à une parité totale mais c'est un point de départ.

En 75 ans, en France, le statut de la femme a considérablement changé. Elles ont gagné en terme de liberté, notamment financière où elles se sont émancipées de la tutelle masculine. Souvent bien plus diplômées que les hommes elles ont conquis beaucoup de secteur du marché du travail. La femme au travail est un facteur de réussite ce qui tranche avec les images de la femme au fourneau s'occupant des enfants.

En terme de vie familiale, certaines doivent encore traverser une période transitoire; le temps que tous, hommes et femmes, comprennent que les temps ont changé et qu'ils doivent désormais tous deux participer aux tâches ménagères et à la pleine éducation des enfants. Dans ce domaine-là aussi le point de non retour est enclenché.

La lutte contre les violences faites aux femmes est désormais un sujet à traiter en priorité et nous avons espoir que cela soit réglé un jour, pour le bien être de tous.

### ET LES FONCTIONS NATURELLES?

Il faut noter qu'actuellement, la course à la modernité se fait au détriment d'un autre aspect de la vie de la femme et de la famille : la maternité.

Nous avons connu l'époque des familles (très) nombreuses, de la revendication du droit à l'avortement et de la contraception mais tout cela paraît un peu désuet aujourd'hui, où le nouveau problème est celui des grossesses tardives voir de l'infécondité.

Le nouveau modèle de société, les études plus longues, la pression de la réussite sociale qui est devenue plus importante que la réussite familiale (l'interview de Jacqueline l'illustre parfaitement bien), le chômage, les exigences des entreprises, ..., entraînent une augmentation de l'âge moyen de fécondité ( de 29 ans en 1995 à 31 ans en 2019), et une diminution du nombre de naissances (800,4 en France en 1980 à 714 en 2019).

Le taux de fécondité continue de baisser depuis 2015, pour atteindre 1,86 naissances par femme en 2019. Selon, l'INSEE « *La baisse de la fécondité observée depuis 2015 n'est pas centrée sur un groupe de niveau de vie en particulier : elle concerne aussi bien les femmes aisées que celles appartenant aux ménages les plus modestes.* ».

C'est donc un modèle de société qui s'installe peu à peu. Et encore, sur le plan européen la France est le pays qui s'en sort le mieux. En Corée du Sud, pays qui bat tous les records, ce taux descend à 0,88 (et 0,69 pour Séoul), ce qui met sérieusement en danger le renouvellement de cette population.

Le système capitaliste et certains mouvements féministes, prônent l'allaitement au biberon. Cela permet le retour plus rapide des femmes au travail, et rendrait les femmes plus libres, favoriserait l'économie par l'achat des laits de substitution... tout cela au détriment de la santé de l'enfant et de la mère.

En effet, les bénéfices de l'allaitement pour la mère et l'enfant sont prouvés. Il a été prouvé que le lait maternel contient des anticorps qui immunisent l'enfant contre les maladies pour lesquelles la mère a déjà été immunisée. L'allaitement ferait diminuer le risque du cancer du sein. Ce discours-là est peu entendu de nos jours et à coup sûr certain-e-s parmi vous trouveront à ce dernier paragraphe un caractère obsolète et pourtant!

### EN CONCLUSION.

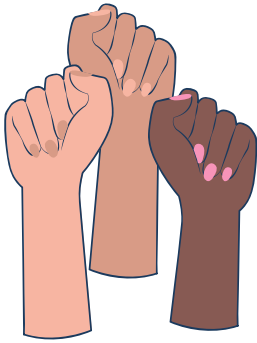
En ce jour International de la lutte pour les droits de la femme, chacun se fera son idée sur l'évolution de nos conditions de vie, à court et à long terme. Pour ma part -puisque j'ai ce privilège de pouvoir donner mon avis ici- si je ne peux qu'être fière des avancées, en sachant qu'il y a encore des droits à conquérir, je ne peux m'empêcher d'être inquiète pour l'avenir, où d'autres problèmes, différents de ce que nous avons connus, et peut-être plus graves, vont surgir.

**Julie Pontalba**

Dans sa déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars), la Directrice exécutive d'ONU Femmes, pour la Journée internationale des femmes 2021, Phumzile Mlambo-Ngcuka, a déclaré:

*« Nous avons besoin d'une représentation des femmes qui reflète toutes les femmes et les filles dans toutes leur diversité et leurs capacités, indépendamment de leur situation sur le plan culturel, social, économique et politique. Il s'agit là de la seule façon d'obtenir un véritable changement sociétal qui intègre les femmes dans la prise de décisions, sur un pied d'égalité et au bénéfice de toutes et tous. »*





## SI NOUS SOMMES CONSCIENTES DE LA VIOLENCE DE LA SOCIÉTÉ, NOUS NOUS UNIRONS ET MÈNERONS LE COMBAT

En ce 8 mars 2021, année difficile pour tous et pour toutes, doit-on se contenter comme chaque année se satisfaire de grandes déclarations, d'hommages aux grandes figures féministes ou pire « *craser un maloya* », ou pire réduire cette journée de la femme à une simple fête, une simple célébration de la féminité ?

D'abord, il ne s'agit pas de la journée de la femme mais celle des droits de la femme et c'est la célébration des luttes menées par les femmes.

Et à La Réunion, les luttes n'ont pas manqué. En 1948, dans la société d'Isnelle Amelin, présidente-fondatrice de l'UFR (Union des Femmes Réunionnaises) déclarait « *si nous n'étions plus des indigènes, nous n'étions encore que des demi-françaises* ».

Et pour cause, les lois en vigueur en France ne s'appliquaient pas à La Réunion, notamment les lois sociales, celles qui concernent la famille dont chacun sait, que la maman est le pilier. Ces lois sociales, ne s'appliquaient pas ou s'appliquaient différemment sous couvert de s'adapter aux réalités locales.

Il y avait là des luttes à mener, dont la lutte pour un salaire décent, qui sera afin d'améliorer la situation de ces femmes qu'on appelait « *bonnes* ».

Les conditions d'existence de ces employées de maison sont plus que précaires. Dans les années 1950, leur salaire représente le plus souvent 25 à 40% du SMIG qui lui est déjà inférieur à celui de la France.

De plus, elles sont exclues du champ d'application de la loi du 20 juin 1936 relative à la semaine de 40 heures. De fait, elles sont officiellement corvéables de 6h à 21h.

« *Dans les faits, beaucoup d'entre elles sont recrutées depuis l'enfance, contraintes de loger chez leur employeur-se, tenues de veiller sur les enfants la nuit, privées de repos hebdomadaire, soumises à un contrôle constant de leurs activités et de leurs fréquentations et exposées au harcèlement sexuel de leur patron* ».

Et pire, elles n'ont pas droit aux allocations familiales. Il fallait donc lutter. Organisées dans le Syndicat CGT des bonnes et des blanchisseuses, soutenues par l'Union des femmes, elles déclarent : « les bonnes et les blanchisseuses ne veulent point voir leurs enfants mourir de misère et de faim ; elles veulent, par leur travail, pouvoir subvenir aux besoins de leur famille ».

Reconnues enfin après de nombreuses luttes, comme salariées, leur combat continue pour la famille et l'application des lois sociales, notamment celles liées à la famille. Pourquoi ne percevraient-elles pas les allocations familiales, et pourquoi doivent-elles subir l'humiliation du système de carnet ? (la mairie via le comptoir social qui octroie une aide pour les enfants).

Commence alors le combat des « *bonnes* » à qui l'on refuse le titre de mère.

En France la femme reconnue mère, procréatrice de citoyens à droit à des aides pour les élever. Ici cette femme française (sic) ne met donc pas au monde des citoyens mais des bouches à nourrir et trop de bouches. On doit se souvenir de ces scandales liés à l'idée que la femme réunionnaise enfante trop : campagne anti nataliste où la femme réunionnaise est représentée en femelle kangourou, à ce scandale de l'avortement dans l'est de l'île où on avortait et stérilisait les femmes sans leur consentement...

Les femmes n'ont cessé de lutter jusqu'à l'obtention de leurs droits. Est-ce à dire qu'aujourd'hui tout est acquis et que ce sont des combats ne nous concernent plus ? Avons-nous en tant que Réunionnaise qu'à relayer les combats féministes (louables certes et justifiés) des femmes de l'hexagone ?

Nous avons des convergences avec le féminisme national mais nous avons encore de grands combats à mener. Et ce 8 mars doit-nous amener à réfléchir sur la société que nous allons laisser à nos enfants.

Les femmes se sont battues pour l'égalité, pour un avenir meilleur pour leurs enfants et nous ?

Marches blanches, petits groupes contestataires ça et là, c'est bien mais ça n'aura jamais la force d'une union large qui permet de renverser les montagnes.

Ne devrions nous pas déclarer comme nos aïeules « *nous ne voulons pas voir nos enfants mourir de misère qu'elle soit matérielle mais aussi morale, nous ne voulons pas que la société les écrase* »

Si nous sommes conscientes de la violence de la société, nous nous unirons et mènerons alors le combat qui nous incombe.

Sommes-nous prêtes à mettre de côté nos individualités, notre individualisme pour affronter ensemble les défis qui nous attendent ? Serons-nous à la hauteur de nos aïeules ou serons nous les repues de la république ?

**Camille Dieudonné**



Militante féministe et de famille chrétienne, ISNELLE AMELIN s'est illustrée dans la lutte pour l'égalité des droits, la promotion de la femme et le bien-être des Réunionnais. Engagée aux côtés de Raymond Vergès au lendemain de la Seconde guerre mondiale, elle crée un corps d'assistantes sociales pour assumer des missions de santé publique notamment auprès des enfants. Elle s'engage également dans la lutte syndicale, siège en tant que conseillère municipale à Saint-Denis entre 1945 et 1958 et conseillère générale entre 1958 et 1964. Elle marquera la lutte féministe en devenant la première présidente de l'Union des femmes de La Réunion en 1958. Elle sera aussi administratrice de la Sécurité sociale de 1952 à 1984 et ouvrira la première crèche de la Sécurité sociale. Elle s'est encore engagée à la fin de sa vie dans la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud et dans l'action humanitaire à Madagascar. Elle recevra la légion d'honneur en 1992 pour toutes les actions qu'elle aura menées au cours de sa vie.





## JACQUELINE REVANGE « UN TRAVAIL AVANT TOUT ! »

Jacqueline est une femme militante bien connue du PCR et plus particulièrement de la section de Saint Denis. Femme discrète, mais toujours là, présente dans les luttes. Elle a accepté aujourd'hui, de prendre la parole et de nous livrer sa vision de la vie.

### « D'UNE CERTAINE MANIÈRE TÉ PLUS FACILE AVANT POU LES FEMMES ».

Née un 14 juillet 1956, à ruelle Pavés, Saint Denis, Jacqueline est mère de 4 enfants et grand-mère de 4 petits-enfants. Fille d'une mère infirmière à l'hôpital et d'un père ébéniste, elle a eu la chance, pour l'époque, d'avoir une enfance heureuse : « *nous té y Mank de rien, nou lavé à manger, nou té propre, nou lavé un toit, une jolie maison. Des parents qui jouaient leur rôle et une vie stable* ».

Elle a reçu une éducation stricte, basée sur la religion catholique et le respect envers les autres. « *Le respekt té important pou nou! Un « bonjour », un pardon, un exkiz, té obligatoire, té y croche pas note langue* ».

Quand elle a eu ses enfants, ses parents étaient là pour l'aider et ils ont eu la même éducation. « *Les enfants avant étaient plus respectueux des parents et des règles. Navé in l'heure pour rentrer, un l'heure pou baigner, pou manger, ... et les enfants té y écoutent les parents. Aujourd'hui sé Lo zenfant y commande Lo parent! Zot y soumettent zot parents à zot volonté! En ce sens avant té plus facile.* »

« *Et pi koméla, pou veille out zenfan y fo paye in moun. Avant té pa kom ça. Lavé confiance les uns, les autres, té y rende service. Pou les parents d'aujourd'hui selon moin, la vie lé plus difficile* ».

Pour Jacqueline aussi la vie est plus difficile maintenant. Elle qui a eu une enfance heureuse et grandi dans une grande maison, elle habite aujourd'hui dans un logement social de la SIDR, et vit des minima sociaux, faute d'avoir un travail.

D'ailleurs elle n'a eu que des petits contrats dans sa vie active qui s'achève cette année à l'approche de ses 65 ans. Elle se demande quelle retraite elle aura et comment elle va faire. « *Lé difficile pou moin. Mi vive avec l'aide sociale. Parfois même moin lé obligé fé in demande colis alimentaire, parce que avec le loyer, l'eau, EDF, l'assurance, le transport, ... mi arrive pas à bout* ».

### DES ÉTUDES ET UN TRAVAIL D'ABORD!

Malgré ses difficultés, Jacqueline est très fière de ce qu'elle est de qu'elle a réussi, de ses enfants, de ses petits-enfants. Concernant ses petits enfants, elle est contente : « *les 3 premiers lé sauvé, zot na zot Bac. Le dernier na 9 ans et li apprend bien lékol. Lé important lékol!* ».

Sa première petite-fille se marie en août et c'est une bonne nouvelle, elle est très contente, mais elle averti : « y fo elle y continue ses études malgré sa! Pour avoir un bon travail in jour, pour avoir son propre argent, c'est ça lo plus important. Y fo elle y travail ».

Après, oui, elle va pouvoir créer sa propre famille et y subvenir, même seule si le cas devait se présenter. Mais avoir un travail représente, beaucoup, représente la liberté. Avoir un enfant aussi : « au moins un, lé important. Si ou lé malade in jour. Pou pas éte seule aussi ».

### SA VIE DE MILITANTE

« Moin lé au parti comminis dopi lontan. C'est Alain, le secrétaire de section que la amène à moin dans ce parti et mi voit ce parti y fé bonpé zafère pou nou ici La Réunion. Tanke ma gagne apporte mon aide ma fé. Lé important militer, y fo pas resse out caze, il fo participer. D'autre la fé avan nou.

Moin lé fière de ce que mi lé aujourd'hui, moin lé tranquille, mi ennuie pas personne, mi respect tout le monde, et moin lé fière de faire ce que mi fé au parti comminis, pou mon section, pou mon pays. »

**Propos recueillis par Julie Pontalba**



« Pour marquer symboliquement la journée des droits des femmes en dépit des restrictions sanitaires, la section PCR du Port a ouvert samedi 6 mars une exposition de photo montrant des portraits de femmes qui ont marqué la vie de la cité, depuis plusieurs décennies. »



## LES FEMMES ET LE NUMÉRIQUE

### UN LARGE CHAMP DES POSSIBLES S'OUVRE VERS DE NOUVEAUX MÉTIERS, DANS DE NOMBREUX DOMAINES; QUELLE PLACE LES FEMMES Y PRENDRONT-ELLES ?



**Il est devenu courant d'entendre dire – et ce n'est pas faux – que « *l'ascenseur social* » est aujourd'hui bloqué et qu'une fracture numérique s'est ajoutée aux autres causes d'injustice qui lacèrent nos sociétés, corsetant les plus démunis - parmi lesquels un grand nombre de femmes.**

Mais il est vrai aussi que nous vivons depuis quelques décennies de profonds bouleversements, dans de nombreux domaines et qu'une « *nouvelle donne* » ouvre des opportunités qu'il faut savoir saisir.

L'économie du numérique, les technologies de l'information, comptent parmi les plus pourvoyeuses de nouvelles possibilités. Pourquoi ?

Entre autres multiples raisons, parce qu'elles sont déjà présentes dans notre vie quotidienne ; parce qu'elles lancent des passerelles entre des activités qui auparavant pouvaient s'ignorer et rester cloisonnées, autorisant ainsi de nouvelles mobilités professionnelles ; et parce que, dans tous les champs où elles sont ou seront présentes, elles vont générer de nouveaux métiers. « *85% des métiers de 2030 n'existent pas encore !* » affirme une étude Dell Technologies de 2017.

Il y a un enjeu sociétal important à ce que les femmes prennent leur place dans ces métiers et y fassent reconnaître leurs compétences.

C'est ce que développe une petite plaquette\* (54 p.) parue récemment et préfacée par Aurélie Jean, jeune docteure en sciences et entrepreneure-fondatrice de la société In silico veritas.

Ce court document réunit des témoignages de cadres féminins qui parlent de leur parcours, des obstacles rencontrés et comment elles les ont surmontés ou abolis. Il y a quatre domaines qui peuvent être autant d'obstacles pour un parcours professionnel des femmes dans la technologie : la famille, la société, l'école et l'entreprise.

48% des lycéennes sont en Terminale S, mais seulement 27% des étudiantes choisissent les métiers d'ingénieures.

Cette rupture date du moment où l'ordinateur est devenu un « *objet de masse* », dans les années 80 du siècle dernier, alors qu'auparavant, et notamment dans les tout débuts de l'informatique, le monde du digital était un monde de femme.

« *Plus le champ du savoir prend de la valeur, plus il se masculinise ; plus il en perd, plus il se féminise* » dit une des femmes-témoins dans Les Digitales.



Cet essai réunit quelques figures emblématiques qui montrent que les femmes ont joué un rôle essentiel dans le développement de l'informatique.

*«Le premier programme informatique, l'origine de la téléphonie mobile ou du Wi-Fi, le premier ordinateur numérique totalement électronique, c'étaient elles. Le langage COBOL et la mission Apollo, elles aussi. Elles s'appelaient Ada Lovelace, Joan Clarke, Hedy Lamarr, Grace Hopper ou encore Margaret Hamilton. Toutes des femmes. Des pionnières, chacune à leur époque [...] L'informatique était alors un "monde de femmes" ».*

A La Réunion – plus qu'ailleurs peut-être en raison de l'état de notre société – il y a un enjeu fort à ce que les jeunes filles comprennent qu'elles ont leur place dans des technologies qui ne peuvent que se développer : parce que nous sommes une île et que notre connexion avec le reste du monde conditionne l'avenir que nous voulons pour notre pays – éternellement dépendant des autres ou maître de son autonomie ?

D'autre part, il y a trois raisons qui peuvent décider les jeunes filles, les femmes à se tourner vers le monde digital : le fait d'y trouver une mobilité entre différents domaines professionnels ; d'avoir un fort impact par les solutions apportées à des problématiques très diverses (pauvreté, santé, transition énergétique...) ; et d'y trouver « des salaires très compétitifs », dit aussi Aurélie Jean. En matière d'impact, cette dernière mentionne sa collaboration avec des médecins dans la recherche d'algorithmes utiles à la recherche sur le cancer du sein.

*« L'avenir ? Il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »* dit Antoine de Saint-Exupéry dans *Le Petit Prince*. L'enjeu d'avenir est de faire reculer les inégalités sociales et culturelles, de changer les mentalités et les perceptions.

**Kalouma**

\* Les Digitales, éditions du Cherche midi.



85 % des métiers de 2030 n'existent pas encore. Et ils seront digitaux. Nouveaux besoins, nouveaux outils, tout est à inventer: un potentiel qui fait rêver et une formidable opportunité pour tous et pour toutes ! Car les femmes – le saviez-vous ? – ont été pionnières dans le domaine de l'informatique. Venez découvrir les possibilités illimitées de ces métiers grâce aux témoignages de celles qui les ont choisis et qui les aiment, et grâce aux dessins irrésistibles de drôlerie de Fabienne Legrand.

Fabienne Legrand, illustratrice, est l'auteure d'*Un été au Cap Ferret* (2012), *J'ai deux amours, mon sac et Paris* (2013), *Belle dans mon assiette* (2017), *Absolument fabuleuse* (2018), *Belle dans mes recettes* (2020) et *Kourrage Antoine* (2020) au Cherche midi.

Journée internationale des droits des femmes,  
une année 2021 placée sous le thème:

## LEADERSHIP FÉMININ : POUR UN FUTUR ÉGALITAIRE DANS LE MONDE DE LA COVID-19



Sur le site des Nations Unies consacré à la Journée internationale des Femmes, la communauté internationale a mis en exergue cette année le « *Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19* ».

Dans une note, les Nations Unies expliquent que « *les femmes sont aux premières lignes de la crise COVID-19, en tant que travailleuses de la santé, soignantes, innovatrices, organisatrices communautaires et parmi les leaders nationaux les plus exemplaires et les plus efficaces dans la lutte contre la pandémie* ».

De fait, la crise sanitaire souligne des évidences : « *le caractère central des contributions* » des femmes ; et « *la charge disproportionnée que les femmes portent* ».

Raison pour laquelle, la Journée internationale des femmes (IWD 2021) se tiendra cette année sous le thème de : « *Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19* ».

L'objectif est de « *célébrer les incroyables efforts déployés par les femmes et les filles du monde entier pour façonner un avenir et une relance plus égalitaires après la pandémie de COVID-19* ».

Cette thématique 2021 entre également dans le cadre de la 65ème session de la Commission de la condition de la femme, « *Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles* ».

A cela s'ajoute la campagne phare Génération Égalité, qui vise à ce que les femmes aient « *le droit de participer aux processus décisionnels dans tous les domaines de la vie* » et qu'elles aient aussi l'égalité salariale et le partage équitable des tâches familiales et domestiques non rémunérées.

Il est aussi primordial que toutes les formes de violence infligées aux femmes et aux filles soient éliminées, et que des services de santé soient adaptés aux besoins des femmes et filles du monde entier.

Journée internationale des droits des femmes,  
une année 2021 placée sous le thème:

## OBJECTIF ONU : GÉNÉRATION ÉGALITÉ D'ICI À 2030



La Journée internationale des femmes est célébrée dans de nombreux pays, également appelée La journée internationale des droits des femmes. « *C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques* », selon les Nations Unies.

A cette occasion, ONG, gouvernements, institutions font le bilan des luttes et réalisations passées, et surtout, celles à venir, afin de « *préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes* ».

Le monde a certes réalisé des avancées sans précédent : découverte archéologique, innovation technologique, découvertes médicales, ...

Dans le même temps, les discriminations n'ont jamais cessé. Ainsi, le mouvement « Black Lives Matters » a mis en exergue les injustices contre les Noirs américains, mais aussi au Brésil, et de manière générale dans le monde, le mouvement #MeToo a pointé les viols contre les enfants, sans oublier les mobilisations internationales #MeTo, #BalanceTonPorc, ...

Plus les technologies progressent, moins les relations humaines sont saines. Ainsi, « *des restrictions légales ont empêché 2,7 milliards de femmes d'accéder au même choix que les hommes en matière d'emploi. Moins de 25% des parlementaires étaient des femmes en 2019. Et une femme sur trois fait toujours l'expérience d'une violence basée sur le genre* ».

Comme l'écrivent les Nations Unies sur leur site, « *il ne suffit pas de faire la une des journaux, de remporter une victoire juridique ou de faire signer un accord international : notre façon de parler, de penser et d'agir au quotidien peut être source de changements qui profiteront à tous... Pour cela, l'ONU propose des gestes du quotidien permettant d'œuvrer « ensemble à l'égalité de genre » :*

Répartissez les responsabilités domestiques - Dénoncez le sexisme et le harcèlement - Refusez le modèle binaire pour la diversité des identités de genre - Exigez une culture professionnelle égalitaire - Faites valoir vos droits politiques - Effectuez des achats responsables - Amplifiez la diffusion de livres et de films féministes, parmi tant d'autres - Valorisez les filles - Remettez en question le sens de l'expression « être un homme » - Engagez-vous en faveur d'une cause - Conteste les canons de la beauté - Respectez le choix des autres

## FÉMINISME ET RELIGIONS

À la mémoire de Brigitte Croisier

**Féminisme et religions n'ont pas la réputation de faire bon ménage. Pour bon nombre de féministes des années 1960 à nos jours, féminisme et religions sont franchement incompatibles. En se dénudant dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris, le 12 février 2013, les neuf militantes Femen – mouvement féministe créé en 2008 en Ukraine – ont voulu marteler par une action spectaculaire et provocatrice cette dite incompatibilité ou rupture entre féminisme et religions considérée comme un des piliers du patriarcat.**



A propos du féminisme et du christianisme, Simone de Beauvoir (1908-1986), qui a marqué toute une génération de femmes, écrit ceci : « *Dans une religion où la chair est maudite, la femme apparaît comme la redoutable tentation du démon, et l'idéologie chrétienne n'a pas peu contribué à l'oppression de la femme* » (In *Le deuxième sexe*, cité par Claudette Marquet, *Dieu est-elle ?*, In *Autres Temps*, Les Cahiers du christianisme social, n°22, 1989).

### UNE IDÉOLOGIE ANTIFÉMINISTE TRAVESTIE EN VISION RELIGIEUSE

Cette posture critique n'est pas sans fondement. Elle repose d'abord sur le constat du statut subalterne réservé aux femmes au sein des religions monothéistes, bouddhistes et autres. De fait, les femmes en général n'accèdent pas ou difficilement aux fonctions institutionnelles d'autorité et de pouvoir dans ces grandes religions. Dans certains cas, elles sont même marginalisées à l'intérieur des lieux de culte, voire exclues de certains rituels. Et cette hiérarchie bien présente entre les sexes n'est nullement accidentelle. Elle trouve son fondement dans une certaine lecture des textes fondateurs ou dans les traditions religieuses postérieures affirmant la hiérarchie Dieu/homme/femme, et pour le christianisme la hiérarchie Dieu/Christ/Homme/femme.

On rappelle, selon cette lecture, qu'Ève, la première héroïne biblique, est créée la seconde comme une aide pour l'homme et à partir de lui, selon le livre de la Genèse (2, 18-24). En outre, elle est la tentatrice [1], celle par qui le péché est entré dans le monde. La nature de la femme, toujours selon cette lecture, consiste à être une aide pour l'homme en vue de la procréation, un être subordonné à l'homme – « *À la femme, il dit " Je multiplierai les peines de tes grossesses, dans la peine tu enfanteras des fils. Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi" »* (Genèse 3, 16/Bible de Jérusalem).

Cette lecture de la Genèse, utilisée comme justifier la condition inférieure de la femme et sa soumission à l'homme, sera reprise au cours des siècles par les grands penseurs religieux nourrissant l'imaginaire des sociétés et l'inégalité hommes-femmes dans les sociétés.



Une lecture un peu plus nuancée circule encore aujourd'hui dans nos Églises et nos confessions religieuses où les femmes sont maintenues à l'écart des postes de pouvoir et fréquemment renvoyées à leur nature et à leur fonction de mère et d'épouse. Il faut bien reconnaître la marque d'une culture patriarcale dans nos religions monothéistes où Dieu est pensé au masculin.

On comprend dès lors que pour les féministes non croyantes, marquées par un certain laïcisme, particulièrement en France, le combat pour la libération des femmes passe par la rupture avec ces grandes confessions religieuses, voire avec toute forme de croyances et de pratiques religieuses, jugées nécessairement discriminatoires et aliénantes.

## ENGAGEMENTS FÉMINISTES ET RELIGIEUX

Toutefois, si dès la fin du XIXe siècle, se dire féministe et chrétienne, notamment en France et plus particulièrement dans le catholicisme, relève d'une certaine incongruité, cela n'a pas toujours été le cas. Les historiennes du féminisme – Florence Rochefort, Mathilde Dubesset, Elisabeth Dufourcq... – nous montrent que le féminisme a eu, notamment aux États-Unis et en Angleterre, des racines religieuses, que la dimension religieuse fut même au cœur de l'engagement militant de nombre de précurseuses et pionnières du mouvement.

Elles citent, entre autres, les noms : de Sojourner Truth (1797-1883), abolitionniste et militante des droits des femmes, connue pour son célèbre discours : « *Ne suis-je pas une femme ?* », des Sœurs Grimké, Sarah (1792-1873) et Angelina (1805-1879), luttant à la fois pour les droits des femmes et l'abolition de l'esclavage en se référant à la Bible (Cf. Lettres sur l'égalité des sexes de Sarah et l'Appel aux femmes chrétiennes du Sud d'Angelina) [2], d'Elisabeth Cady Stanton (1815-1902) qui édita en collaboration avec un groupe de femmes, entre 1895-1898, une Bible de femmes (Woman's Bible) en sélectionnant les passages traitant des femmes selon une approche critique pour contester la position traditionnelle de l'orthodoxie religieuse selon laquelle la femme devait être soumise à l'homme.

Bref, grâce à des historiennes et des spécialistes du féminisme, on sait aujourd'hui, que de Christine de Pisan (1364-1430), philosophe et poétesse, aujourd'hui considérée comme l'une des premières féministes de l'histoire, à Marie Gérin-Lajoie (1890-1971), féministe québécoise, pionnière du travail social, en passant par les sœurs Grimké (voir plus haut), qu'il y a eu, avant la constitution du féminisme comme mouvement, des militantes qui ont œuvré activement pour l'émancipation des femmes sans rompre avec leurs convictions et pratiques religieuses. Et ce, tout en voulant rompre clairement avec la tradition patriarcale prégnante dans leur milieu religieux respectif.

Elles nous montrent également que même dans un cadre religieux à domination masculine, des femmes – moniales musiciennes du Moyen-âge, religieuses missionnaires, supérieures de congrégations catholiques... – ont pu, en appuyant sur leur culture religieuse, accéder à des possibilités d'expression et d'action. Et de citer, entre autres, le cas :

- de Hildegarde de Bingen (1098-1179), religieuse aux multiples talents, considérée comme l'une des premières compositrices de l'histoire de la musique européenne et comme la première phytothérapeute moderne ;
- de Sainte Thérèse d'Avila (1515-1582), grande figure mystique espagnole et femme d'audace et d'action qui sillonne l'Espagne jusqu'à sa mort pour fonder des monastères. Pour ma part, je citerai volontiers le nom de la sœur mexicaine Juana Ines de la Cruz (1648-1695).

## DES FIGURES FÉMININES QUI FONT BOUGER LES RELIGIONS

De ce qui suit, nous constatons que bien avant la naissance du féminisme en tant que mouvement collectif dans la première moitié du XIXe siècle des revendications féministes ont émergé au sein de diverses confessions religieuses où des femmes se sont battues pour leurs droits et ceux de leurs sœurs. Depuis, elles n'ont jamais cessé de lutter, tout en cherchant à se structurer et s'organiser. Et ce, malgré les obstacles et les résistances, particulièrement au sein du catholicisme qui se positionne comme le garant de l'ordre naturel et familial.



« *Le féminisme catholique est dans une difficulté, reconnaît la théologienne moraliste Véronique Margron. Il faut qu'il puisse promouvoir la place des femmes tout en signifiant qu'il ne porte pas l'ensemble des revendications féministes sociétales, notamment en matière de sexualité et d'IVG. Cela met les théologiennes catholiques féministes dans une tension assez forte* » [3]. Une tension qui s'accroît avec les questions du mariage pour tous, de l'homoparentalité...

Même si l'engagement pour les droits des femmes ne va pas de soi au sein de l'Église catholique où la vision androcentrique [4] reste toujours vivace, des théologiennes qui se disent féministes et/ou éco-féministes [5] se lèvent également au sein du catholicisme, non seulement pour s'interroger sur les stéréotypes sexuels, la nature, le rôle des femmes, mais pour revendiquer une place reconnue aux femmes dans les structures ecclésiales.

Ces théologiennes, en lien parfois avec des théologiennes protestantes, ont commencé par revisiter la Bible pour montrer comment certains textes (notamment Genèse 2, 18-24) ont été utilisés pour justifier le rôle second de la femme, tout en mettant en question l'image prédominante de la paternité de Dieu. D'autre part, à l'aide d'autres textes, elles découvrent une perspective de libérations des contraintes masculines et sociales. Elles disent ne pas comprendre comment une religion fondée sur l'annonce de la bonne nouvelle aux pauvres et la libération des captifs (Luc 4,18) ait pu, de fait, accepter que soit asservie la moitié de l'humanité que sont les femmes.

On trouve aujourd'hui des féministes dans toutes les religions et nouveaux mouvements religieux (Wicca, culte de la Grande déesse, etc). En islam des femmes qui se disent féministes et musulmanes élaborent un discours rigoureux sur l'égalité des genres dans tous les domaines, en mettant à mal le lien entre islam et patriarcat. La parole de ces féministes croyantes – chrétiennes, juives, musulmanes, bouddhistes et autres – est malheureusement très peu connue.

Certes, elle est écoutée dans les milieux universitaires et là où on considère que la vie spirituelle peut être une ressource pour la mobilisation des femmes, mais pas assez entendue dans leur confession respective. Pourtant, elles apportent quelque chose de nouveau, ne serait-ce que dans leur manière de dire Dieu avec « une plus grande sensibilité à la féminité de Dieu, discret, tendre et compassionnel », comme le souligne le théologien suisse Daniel Marguerat (In La Croix, 03/12/2019).

**Reynolds Michel**

Sources :

LETOURNEAU Anne et ROY Marie-Andrée, Perspectives pour penser, créer et agir les féminismes dans le champ religieux, In Religiologiques, n° 36, printemps 2018.

HAUSSER Elisabeth, Les théologies féministes, [WWW.museprotestant.org](http://WWW.museprotestant.org).

BADRAN Margot, Où en est le féminisme islamique ? In Critique internationale 2010/1, n° 46.

[1] Ève n'est pas présentée comme la source du mal dans le Coran. C'est le couple dans son ensemble qui est coupable. Par contre, la tradition musulmane postérieure est moins tendre envers Ève.

[2] MICHEL Reynolds, La Cause des femmes : le combat de Sarah Grimké, in Presse locale/Réunion (7 mars 2018) ; voir 7 Lames la Mer, 02/04/2018.

[3] MAUROT Élodie, Le féminisme religieux est-il dépassé ?, In La Croix, 02/12/2019.

[4] « Approche du réel à partir du seul point de vue des sujets de sexe masculin et qui universalise ce point de vue. »

[5] MICHEL Reynolds, Féminisme, écoféminisme et spiritualité, In Presse locale/Réunion, 07/03/2020



## KONPARÉZON LA PA RÉZON, MÉ ALON MÉFYÉ KANT MÈM. SHA SHOFÉ LA PÈR LO FRÉ !

Mézami mwini la lir dann Témoignages la somenn passé in lartik dsi in nouvo lizine pou fabrik shanpignon épi zandiv. Pou kossa i sava fé sa issi La Rényon ? Souvan dé foi, si i fé sa, sé pars néna konsomatèr pou lo produi épi konm la prodiksyon intèryèr lé pa sifizan : donk i di néna in gite pou la prodiksyon.

Mi doi dir azot mon papiye i palpite pa tèlman ni pou l'shanpignon, ni pou l'zandive mé i fo kroir toulmoun la pa konm mwini : konm i di souvan dé foi, toute bann gou lé dan la natir. An touléka, d'après sak mwini la tandi dir, kan la fé lizine-la lo lantropnonèr - in rényoné-la pa gingn in l'ède piblik. Pou koué ? Pars pou band pouvoir piblik l'avé poin d'marshé pou bann produi-la.

Lété si tèlman vré ké plizyèr z'ané apré lo lizine la produi kate tone par somenn, shanpignon, épi z'andive. Pouvoirpiblik la tronpé é lantropnonèr l'avé rézon. Mé oïla, konm i di, néna d'ote la gingn l'anvi - lokazyon i fé lo laron - é an parmi in l'antropnoz la Pologne é pou fé lo mèm zafèr, èl la gingn in l'ède éropèèn é san tardé nora in dézyèm lizine pou doub la prodiksyon lokal.

Double dann kèl sans ? Miltipliye par dè, sansa koupé, é pass dovan. Etan pti mwini la zoué lou koupé émi rapèl ankor kopssa sa téi vé dir ! La suite va apote anou kissoi la démanti, kissoi la konfirmasyon. An touléka lo lantropnonèr la gingn kék milyon l'ède l'érop é sé dann la Pologne v'ashté kaziman san pour san l'instalasyon. Nou va oir la suite, mé alon méfyé kant mèm !

Pou koué ? Pars lé pa di lo dé l'izine i sava gingn dévlop an mèm tan. Lé pa di k'inn é l'ote i pran pa l'fon. Pètète nora lésportasyon mé i fo dir noré pi fé kékshoz d'otr, noré pi dévlop in prodiksyon rényonèz avèk l'ède-la. Anfin ki vivra véra é si konparézon la pa rézon, alon méfyé kant mèm in pti grin. Sha shofé la pèr lo fré.zot o kroi pa ?

**Justin**

# Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433